

# Frais applicables

<b>FRAIS DE SCOLARITE</b>	<b>Montant annuel tout inclus</b>	<b>Montant annuel hors Cours d'expression/Cours soutien</b>
Maternelle (TPS)***	3 900,00 €* (cours d'expression orale inclus)	3 300,00 €
Maternelle (PS)	3 900,00 €* (cours d'expression orale inclus)	3 300,00 €
Maternelle (MS)	3 900,00 €* (cours d'expression orale inclus)	3 300,00 €
Maternelle (GS)	4 200,00 €* (cours d'expression orale inclus)	3 600,00 €
Élémentaire (CP et CE1)	5 100,00 €** (cours de soutien inclus)	4 500,00 €
Élémentaire (du CE2 au CM2)	5 100,00 €** (cours de soutien inclus)	4 500,00 €
Collège CNED (de la 6 <sup>ème</sup> à la 3 <sup>ème</sup> )	5 100,00 € (avec inscription CNED tarifs 2019-2020)	non applicable
Lycée CNED (de la 2 <sup>nde</sup> à la T <sup>ale</sup> )	5 295,00 € (avec inscription CNED tarifs 2019-2020)	non applicable

\*Formule « Cours d'expression orale - S'exprimer en français par le jeu et le théâtre » incluses

\*\*Formule « Cours de soutien, de méthodologie et d'approfondissements pluridisciplinaires » inclus

**Première inscription :** Un droit de première inscription de **450,00 € non remboursable** est à régler au moment de la remise du dossier d'inscription. Faute de règlement, l'élève ne sera pas considéré comme inscrit.

**Réinscriptions :** Un acompte de **200,00 €** est à régler à l'inscription, qui sera déduit de la facture envoyée à la rentrée. Pour le second degré, le montant de l'acompte correspond à l'inscription au CNED.

**Familles nombreuses :** une réduction de 5% est appliquée sur les droits de scolarité du 2<sup>ème</sup> enfant d'une fratrie, 10% sur les droits de scolarité du 3<sup>ème</sup> enfant, 15% sur les droits de scolarité du 4<sup>ème</sup> enfant et au-delà, à condition que les enfants soient scolarisés à l'Ecole française de Thessalonique Maternelle-Primaire-Collège-Lycée.

**Remise 5% pour paiement global :** En cas de paiement de la totalité des frais scolaires de l'année avant la date du 16 septembre (délais de rigueur), une remise de 5% sur les frais d'inscription est accordée.

**\*\*\*La tarification des toutes petites sections (TPS)** bénéficie d'un aménagement particulier en cas de confinement : en l'absence de dispositif de télé enseignement efficient du fait du jeune âge des élèves concernés (2-3 ans), les périodes confinées ne seront pas facturées. Attention, seules les semaines complètes seront déduites.

**Frais de restauration :** tarif forfaitaire de **990,00 €** pour l'année scolaire sous réserve d'un **minimum de 12 inscrits**.

## Frais de transport scolaire

Tous les jours aller-retour	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
	2 100,00 €	2 300,00 €	3 200,00 €	4 000,00 €
Pour 1 mois seul	210,00 €	230,00 €	320,00 €	400,00 €

Les frais de scolarité, de transport et de restauration sont appelés au début de chaque trimestre : **40% pour le 1<sup>er</sup> trimestre, 30% pour chacun des deux trimestres suivants.**

## Frais d'inscription au CNED (intégralement reversés au CNED ; tarifs 2019-2020 susceptibles de varier)

Collège : 1 000,00 €	Lycée : 995,00 €
----------------------	------------------

**Attention,** tarifs valables pour l'inscription « classe réglementée », des suppléments peuvent être imposés par le CNED dans certains cas.

## Frais d'assurance

Une assurance individuelle accident et responsabilité civile est souscrite par l'établissement pour chaque élève. Elle concerne tous les élèves, y compris les boursiers. Le coût de cette assurance est facturé aux familles lors du premier trimestre de l'année scolaire : **33,00 €.** (tarifs 2019-2020 susceptibles de varier)

## Frais d'inscription aux examens français (reversés au centre d'examens d'Athènes ; tarifs 2019-2020 susceptibles de varier)

Brevet	Baccalauréat - épreuves de 1 <sup>ère</sup>	Baccalauréat - épreuves de Terminale
65,00 €	115,00 €	350,00 €

Ces frais sont appelés sur la facture du deuxième trimestre.

**Cours d'expression orale - S'exprimer en français par le jeu et le théâtre** (l'inscription pour l'année aux cours d'expression orale peut se faire à la rentrée scolaire avec le choix de la formule « Expression orale » incluse)

**S'exprimer en français par le jeu et le théâtre (15h-16h30)**

700,00 € pour l'année scolaire pour l'inscription 5 jours par semaine, 200,00 € pour un jour par semaine, 400,00 € pour deux jours par semaine, 500,00 € pour trois jours par semaine. Au-delà de 3 jours d'utilisation par semaine, l'élève est considéré comme utilisateur du « forfait 5 jours ».

Accueil exceptionnel des enfants non-inscrits : 10,00 € par jour d'utilisation du service.

Une réduction de 100,00€ est accordée lors de l'inscription en début d'année à la formule « Expression orale » 5 jours par semaine.

**Cours de soutien, de méthodologie et d'approfondissements pluridisciplinaires** (l'inscription pour l'année peut se faire à la rentrée scolaire avec le choix de la formule « Cours de Soutien » inclus)

**Soutien, méthodologie et approfondissement pluridisciplinaire (15h-16h30)**

700,00 € pour l'année scolaire pour l'inscription 5 jours par semaine, 200,00 € pour un jour par semaine, 400,00 € pour deux jours par semaine, 500,00 € pour trois jours par semaine. Au-delà de 3 jours d'utilisation par semaine, l'élève est considéré comme utilisateur du « forfait 5 jours ».

Une réduction de 100,00€ est accordée lors de l'inscription en début d'année à la formule « Cours de soutien » 5 jours par semaine.

**NB1** : Le tarif de l'ensemble des cours d'expression orale ou des cours de soutien est valable pour un **minimum de 8 inscrits**. En deçà d'un minimum d'inscrits, la direction se réserve le droit de ne pas ouvrir le service ou de proposer un tarif majoré.

**NB2** : Ces cours pris hors « forfait tout inclus » sont considérés hors champ des bourses scolaires, aucune remise n'est donc applicable pour les boursiers dans ce cas de figure.

**NB3** : Une remise de 50% sur le tarif pourra être accordée, sur demande expresse des parents formalisée dans le dossier d'inscription dans le cas des élèves fréquentant le service dans l'attente de la fin des cours de leur frère ou sœur.

**Retards :**

Tout élève du premier degré dont les parents ne seraient pas présents à la sortie des cours sera conduit en cours d'expression orale « S'exprimer en français par le jeu et le théâtre » et facturé **comme utilisateur occasionnel (10€)**.

A la fin des cours, l'enseignant conduira les éventuels retardataires au secrétariat de direction et les élèves seront placés sous la supervision d'un membre de la direction. **Ce retard sera automatiquement facturé 15€.**

Version du 03/02/2021